



328 MILLIONS D'EUROS

Plus qu'un RABOTAGE... Un MASSACRE à la TRONÇONNEUSE !

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 23 Février 2024

Le décret n° 2024-124 du 21 février 2024 portant annulation de crédits est paru au journal officiel. Ce texte entérine le plan d'économie de 10 milliards d'€ annoncé par Monsieur le Premier Ministre. Et pour le ministère de la Justice, le moins qu'on puisse dire c'est qu'il a eu la main leste. Voici le détail des coups de rabot, ou à ce stade plutôt des coups de tronçonneuse, dans le budget de notre ministère :

- Pour la DAP : 117,5 millions d'€ dont 14,6 millions d'€ sur le titre 2
- Pour la DSJ : 129,1 millions d'€ dont 4,7 millions d'€ sur le titre 2
- Pour la DPJJ : 37,9 millions d'€ dont 787 000€ sur le titre 2
- Pour le Pilotage de la Justice : 42,9 millions d'€ dont 3,5 millions d'€ sur le titre 2
- Pour le CSM : 199 000€.

FO Justice a immédiatement saisi le cabinet du ministre, ainsi que le secrétariat général et les différentes directions, afin de faire part de son incompréhension et de dénoncer ces coupes budgétaires inacceptables.

Comment, après avoir expliqué que la justice avait été le ministère sacrifié depuis 30 ans, et qu'il était temps de le sortir de la clochardisation, peut-on annoncer une telle réduction de son budget ?

C'est une insulte faite à tous les personnels de ce ministère !
FO Justice exige du gouvernement qu'il revoie sa copie !

FO Justice exige d'être reçu, dans les plus brefs délais, par le ministre de la Justice. Dans le cas contraire, nous saurons prendre nos responsabilités.

Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades, nous ne sommes pas des moutons. Nous n'accepterons pas de nous laisser tondre et encore moins de nous laisser mener à l'abattoir !

FO Justice ne tolérera pas que le ministère de la Justice et ses personnels soient, une nouvelle fois, les victimes de décisions purement budgétaires et politiques.

Ni voiture-balai de notre société ni réceptacle de toute la misère du monde...

NOUS MÉRITONS MIEUX !!!

